



Comportement agressif à l'encontre d'un chauffeur de bus ratp

Par **rochdi**, le **28/09/2010** à **13:01**

Bonjour,

Hier matin, en allant passer mon entretien à Alfortville dans le bus, j'ai pensé qu'il y'avait un arrêt, après j'ai demandé gentiment au chauffeur de me faire descendre au feu ROUGE, croyant qu'on avait bien dépassé l'arrêt et que le chauffeur faisait exprès de ne pas s'arrêter, après la montée d'adrenaline

(vu que je prend des médicaments suite à l'arrêt de la cigarette et d'alcool et que j'en ai pas pris ce matin parce que j'étais pressé)

J'ai appuyé sur un bouton sur son tableau de bord, il m'a repoussé violemment je l'ai tapé avec mon parapluie après ça a encore plus dégénéré quand il m'a traité de psychopate, j'ai tapé son tapé son tableau de bord

(la raison pour laquelle mon parapluie s'est cassé dans ma main)

Un chauffeur de bus de l'autre coté est venu, j'attendais même avant qu'il vienne que les agents de la ratp viennent pour que je leur explique la raison sachant qu'il y'avait bien un arrêt juste avant. Je me suis excusé à maintes reprises, le chauffeur de bus avait déjà signalé l'alarme

(La police est arrivé, en repassant par le pont, j'ai remarqué qu'il n'y avait pas d'arrêt et que je me suis trompé :()

En allant au poste, j'ai raconté ma version des faits, lui quand il est arrivé, il a dit qu'il avait un

petit bobo (hématome simple) sur sa main, pour aller au docteur et me faire payer cher ce que je ne lui avait pas fait en réalité.

Je suis un étudiant étranger, j'ai 21 ans, pas d'antécédents judiciaires, sans travail, comment dois-je faire pour m'en sortir de cette mal compréhension qui a eu lieu entre moi et ce chauffeur de bus du service public.

SVP AIDEZ MOI SVP :"(

Par **mimi493**, le **28/09/2010** à **13:56**

Vous êtes totalement en tort, votre attitude n'est pas justifiable. Même si le chauffeur avait loupé l'arrêt, vous n'aviez aucun droit d'intervenir de cette façon, c'est quoi ces manières ?

Vous avez agressé le chauffeur de bus et vous ne vous en rendez même pas compte. C'est grave quand même de ne pas se rendre compte de son propre comportement agressif.

Qu'il ait un hématome ou pas, vous êtes passible du délit de violence volontaire avec ITT de moins de 8 jours ou sans ITT sur un chauffeur de transport en commun donc de 3 ans de prison et 45 000 euros d'amende.

Attendez de voir la suite que le procureur va donner à l'affaire, mais la tendance n'est pas à l'indulgence envers ceux qui agressent les chauffeurs de bus.

S'il vous renvoie en correctionnelle, prenez un avocat, jouez-la humble, ne tentez pas de justifier l'injustifiable.

Par **rochdi**, le **28/09/2010** à **14:27**

Je m'appelle Rochdi, j'ai 21 ans, je suis un étudiant étranger sans revenus, mon casier judiciaire est vierge.

Ce jour malheureux, il y'avait un petit mal de compréhension, je croyait fortement qu'il y'avait un arrêt de bus après le pont d'Ivry et que le chauffeur a fait exprès de ne pas s'arrêter, ne m'expliquant pas la raison pour laquelle il ne voulait pas s'arrêter et en me faisant des manières du genre non je ne vais pas t'ouvrir ceci après avoir à maintes reprises demander gentiment qu'il m'ouvre la porte, vous pouvez d'ailleurs voir ça dans la vidéo qui vous a remise par la RATP, j'ai appuyé sur un bouton de son tableau de bord, il m'a repoussé violemment, je me suis cogné la tête avec la barre en fer qui fait office de rentrée pour les passagers, je l'ai tapé doucement avec mon parapluie, après en partant vers l'arrière du bus, il m'a dit sale arabe, ça a un petit peu dégénéré du fait que j'étais sous l'emprise de médicament (Zyban que je n'avait pas pris le matin vu que j'étais pressé) , je m'excuse, le chauffeur a eu une petite hematome sur sa main, moi aussi en voulant reprendre mon parapluie la raison pour laquelle le poignet s'est cassé , si je suis là aujourd'hui c'est pour m'excuser auprès de vous et surtout du chauffeur de bus même s'il a eu un comportement raciste vis à vis de moi. Mr le juge, j'ai pas d'antécédents judiciaires et je ne veux pas en avoir. SVP excusez moi pour ma bêtise qui s'est avéré assez couteuse pour moi déjà que je n'ai pas été retenu par l'employeur pour mon retard SVP Mr le juge excusez moi tout le

monde sait que je suis un gentil jeune homme, j'ai jamais eu affaire au service de police SVP excusez moi Mr le chauffeur

C'est ce que je vais dire sinon tu pense que je dois faire comment pour régler ça est-ce que je dois aller voir le chauffeur de bus et lui demander de retirer sa plainte, de le trainer en justice pour racisme ?

J'ai commis une bêtise, je sais mais comment dois-je faire pour m'en sortir SVP AIDEZ MOI

Par **mimi493**, le **28/09/2010** à **14:42**

Visiblement, votre incompréhension est chronique, ainsi que la réaction quand on ne fait/dit pas ce que vous voulez.

Lisez la réponse faite au lieu de reposter exactement la même chose.

Et maintenant, l'argument bateau "pas ma faute, m'sieur le juge, c'est parce que c'est un raciste, je ne suis que la victime des méchants racistes". Continuez comme ça, et le juge va vous assaisonner aux petits oignons.

Par **rochdi**, le **28/09/2010** à **18:15**

Mimi tu peux me paraître mignonne en vrai, mais ton repas sent les oignons, et moi je suis pas prêt de pleurer pour un acte qui à mon avis n'est pas très agressif.

Voilà, si tu pense que ça l'es, essaye de m'aider et non de juger mon acte.

JE TE REMERCIE D'AVANCE

Par **mimi493**, le **28/09/2010** à **19:12**

Vous aider c'est vous conseiller pour ne pas être trop durement condamné.

[fluo]Votre acte est un délit passible de 3 ans de prison et de 45 000 euros d'amende[/fluo] (et s'ils cumulent avec une seconde circonstance aggravante : agression d'un chauffeur de bus + agression dans un bus, c'est 5 ans et 75 0000 d'amende !). C'est grave.

Continuez à prendre ça à la légère, à minimiser votre acte, et le juge va adorer. Pensez aussi à votre droit temporaire au séjour sur le territoire français avec une condamnation en correctionnelle lors du renouvellement.